

# ETAT DES LIEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE DANS LES RÉSIDENCES-FJT FRANCILIENNES

Enquête menée par l'URHAJ Île-de-France en 2024, par questionnaire auprès de 90 professionnel-le-s (directeur-ric-e-s de résidence, intervenant-e-s socio-éducatif-ve-s, etc.) et par entretien semi-directif auprès d'une quinzaine de professionnel-le-s

**78%** des professionnel-le-s disent

accompagner des jeunes en souffrance psychique en résidence-FJT



« On rencontre beaucoup de jeunes en souffrance psychique, parce qu'on accueille des publics avec des fragilités et des parcours très durs : des **victimes de violences intrafamiliales ou conjugales, ayant vécu un parcours migratoire, des jeunes très précaires** avec des parcours émaillés de ruptures, et que la moindre difficulté peut faire plonger. »

Directrice de résidence

**80%** considèrent que la **santé mentale des jeunes s'est dégradée ces dernières années,**

une aggravation qu'il-elle-s mettent en lien avec l'accueil de publics aux parcours de plus en plus précaires et complexes.



**88%**

trouvent l'offre de soin en santé mentale

**INSUFFISANTE**



Principaux freins dans l'accès aux soins d'après les professionnel-le-s



#1 le délai de traitement des demandes



#2 l'adhésion des jeunes aux soins



#3 le coût financier des soins

« Le CMP du secteur sature. L'équipe mobile psychiatrie précarité est ultra saturée, ils ont 2 psychiatres pour 36 communes couvertes. On a aucun dispositif pour suivre les jeunes dans la durée après la crise. »

Responsable de résidence

**75%**

voient leur quotidien impacté par les problématiques de souffrance psychique des jeunes

Les équipes ne sont pas dimensionnées pour ce type d'accompagnement. Dans les résidences-FJT d'Île-de-France, **pour 100 logements, on compte entre 2 et 3 intervenant-e-s socio-éducatif-ve-s.**

« On a eu des périodes de sentiment d'insécurité sur la résidence suite à des décompensations de jeunes. **Quand il y a un jeune qui décompense et qu'on travaille seule en soirée c'est très angoissant.** »

Intervenante socio-éducatrice en résidence

**67%** des professionnel-le-s considèrent la prise en charge des jeunes en souffrance psychique dans leur structure **insuffisante**

Pourtant, ces jeunes ont particulièrement besoin d'un accompagnement. **D'après l'enquête qualitative, les principaux impacts sur la vie des jeunes en souffrance psychique sont :**



#1 l'insertion professionnelle



#2 le lien social



#3 l'accès au logement autonome

« On fait le maximum avec les moyens humains qu'on a, mais on n'a pas le temps et l'énergie de les accompagner aussi bien qu'on le voudrait et qu'il le faudrait. On a envie d'avoir les moyens d'accompagner correctement ces jeunes. »

Directrice de résidence

Ainsi, dans les situations les plus complexes, les parcours de jeunes sont mis en échec et **la résidence-FJT n'arrive plus à jouer son rôle : faire tremplin pour la suite du parcours.**



**78%** des personnes répondantes **considèrent, malgré tout, que l'accueil des jeunes en souffrance psychique en résidence-FJT a un impact positif sur leurs parcours.** L'enjeu est donc que leur accueil se fasse dans de bonnes conditions.

Dès lors, le réseau Habitat Jeunes repère plusieurs pistes d'actions :

## 1 ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES À REPÉRER, SENSIBILISER ET ORIENTER LES JEUNES

- **Formation** : 95% des directions questionnées souhaiteraient que leurs équipes soient mieux formées sur les questions de santé mentale. Les formations ponctuelles type Premiers Secours en Santé Mentale doivent être mises à jour régulièrement. Il y a également un enjeu sur la formation de tou-te-s les salarié-e-s d'une résidence, et pas seulement des personnels socio-éducatifs.
- **Groupes d'Analyse de Pratiques (GAP)** : le besoin est clairement identifié en résidence-FJT et les moyens pour les financer sont trop peu nombreux.

 **Financement des GAP par la branche professionnelle et les pouvoirs publics et renforcement de l'offre de formation en santé mentale tout au long de la carrière.**

## 2 SOUTENIR ET FINANCER L'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DES RÉSIDENCES

- **Permanences d'écoute psychologique** : ce type de dispositif est plébiscité par les résidences qui y voient plusieurs avantages (repérage des difficultés en amont, meilleure adhésion aux soins, etc.). Pourtant, du fait des coûts importants des permanences et de l'inégale répartition des moyens, toutes les résidences n'en disposent pas.

 **Financement systématique de permanences d'écoute psychologique dans les résidences-FJT.**

- **Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité** : souvent mobilisées dans le cadre d'appels à projets, ces équipes, qui interviennent en soutien de l'accompagnement, sont actuellement difficilement accessibles pour le logement accompagné, notamment en résidences-FJT. Elles correspondent pourtant tout à fait au besoin.

 **Meilleure intégration des structures de logement accompagné aux appels à projets d'Équipes Mobiles Psychiatrie Précarité.**

## 3 FLUIDIFIER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET PERMETTRE DES SORTIES POSITIVES VERS DU LOGEMENT OU DES DISPOSITIFS ADAPTÉS

- **Accompagner la sortie vers le logement autonome** : les jeunes en souffrance psychique présent-e-s dans les résidences sont en majorité en capacité d'intégrer un logement autonome et doivent être accompagné-e-s en ce sens, y compris dans la suite de leur parcours résidentiel.
- **Proposer des solutions de sortie en dispositif adapté** : pour certain-e-s jeunes, le logement autonome n'est pas la solution adéquate. Une sortie vers un autre dispositif accompagné (résidence accueil, Un Chez Soi d'Abord jeune, etc.) peut représenter une sortie positive et adaptée à leurs besoins. Développer les solutions de logement pour les jeunes porteur-se-s de troubles psychiques permettrait également de prévenir les sorties sèches.

 **Mise en place d'un groupe de travail partenarial pour développer les solutions de logement pour les jeunes porteur-se-s de troubles psychiques.**